

**Zeitschrift:** Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé  
**Herausgeber:** Association suisse de propriétaires de tracteurs  
**Band:** 11 (1949)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'entretien des machines agricoles  
**Autor:** Schmid, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1049380>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

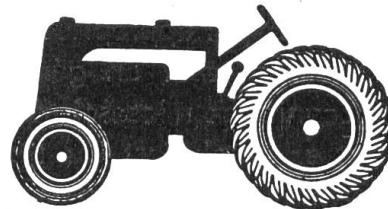
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

EDITION FRANÇAISE

# LE TRACTEUR



Périodique de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs

**Périodique suisse du machinisme agricole motorisé**

## L'entretien des machines agricoles

par W. Schmid, contre-maître, «Strickhof», Zurich».

Dans le présent article, nous n'avons pas l'intention de nous arrêter uniquement à l'entretien des machines construites pour le travail avec tracteurs. Nous insisterons plus particulièrement sur les points essentiels de l'entretien des machines agricoles en général.

Le capital-machines investi dans l'agriculture a augmenté d'une façon considérable durant ces 10 dernières années. Les frais de réparations ont augmenté dans la même proportion. Selon les statistiques du Secrétariat de l'Union suisse des paysans, les dépenses pour réparations se sont élevées, en 1946, à environ 185 millions de francs. En présence d'une telle somme, il y a lieu d'étudier sérieusement où et comment des économies peuvent être réalisées.

C'est avec raison qu'on concentre actuellement les efforts en vue de la normalisation dans la construction des machines agricoles, ceci afin de simplifier l'emploi des machines, de faciliter leur échange entre agriculteurs et surtout de diminuer les dépenses. Toutefois, cela ne suffit pas: il faut avant tout mieux entretenir nos machines agricoles.

Chaque propriétaire de tracteur sait à quel point l'entretien conscient et la manutention soignée d'un véhicule à moteur réduisent les frais de réparations. Il en est de même pour les autres machines agricoles. De plus, l'entretien judicieux des machines améliore sensiblement la qualité de leur travail.

La tâche qui incombe avant tout au paysan est de prévenir des réparations coûteuses en intervenant à temps voulu. A cet effet, il aura toujours une réserve de pièces de rechange des parties de machines sujettes à une forte usure (parties tranchantes de la charrue, sections de lame, contre-plaques,

fourches d'arracheurs de pommes de terre, fourches et fourchons de faneuses et râteaux-faneurs, etc.). Il n'est pas question que le paysan entreprenne lui-même de grandes réparations, pas plus qu'il ne le fait pour les véhicules à moteur. Pour ceux-ci également, la chose essentielle est de les entretenir d'une façon appropriée et de procéder aux petites réparations avant qu'il ne soit trop tard. En général, les fermes ne disposent pas des installations mécaniques nécessaires pour entreprendre des réparations importantes. En outre, la plupart du temps, le paysan ne possède pas les connaissances techniques voulues. Ce genre de réparations sera donc, de préférence, confié à des spécialistes. Pour des raisons particulières que, par manque de place, nous ne pouvons énumérer ici, nous recommandons à l'agriculteur d'assister au démontage et au remontage des parties compliquées de la machine.



**Illustration 1:** Révision et nettoyage complet d'une faucheuse.

D'une façon générale il faut, durant les périodes de travail déjà, protéger contre la rouille les parties polies des machines, particulièrement les versoirs, socs, barres coupeuses. Ainsi, il sera sans grand-peine possible de réduire la puissance de traction nécessaire et d'augmenter la qualité du travail. Il est évident que l'agriculteur, une fois les récoltes terminées, ne trouvera pas le temps pour procéder au nettoyage et à la révision complète des machines,

car à ce moment-là il sera surchargé des travaux d'automne. Toutefois, il protégera au moins les parties brillantes des machines contre la rouille. Après les travaux d'automne, le moment est alors venu de réviser entièrement chaque machine agricole (ill. 1). **Par principe, aucune machine ne sera remisée pour l'hiver, sans qu'on ait la certitude qu'elle fonctionnera sans accroc au printemps.** Les éléments usés seront remplacés. Les machines nettoyées et dont en aura protégé les parties délicates contre la rouille, seront garées dans un endroit abrité. C'est à ce moment-là, — et non pas au printemps — qu'on conduira à **l'atelier de réparation** les machines qu'on ne pourra réparer soi-même, car il n'arrive que trop souvent qu'on donne les machines à réviser au mécanicien que lorsque la saison de les employer est arrivée. Les ateliers sont alors débordés et les machines ne sont pas en état de servir au moment voulu. D'autre part, **l'agriculteur est en droit d'exi-**



**Illustration 2a:** Abri à machines construit par un agriculteur.

**ger que sa machine ne reste pas trop longtemps exposée aux intempéries devant l'atelier.**

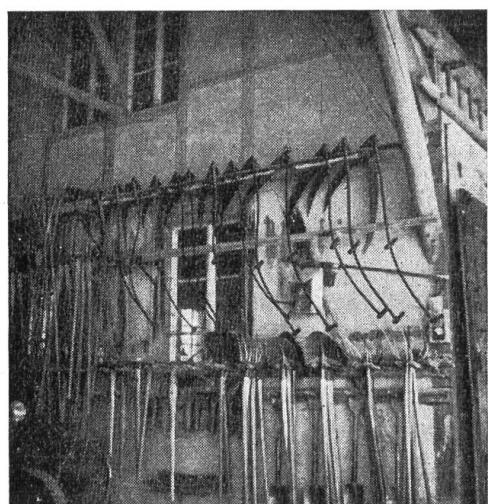
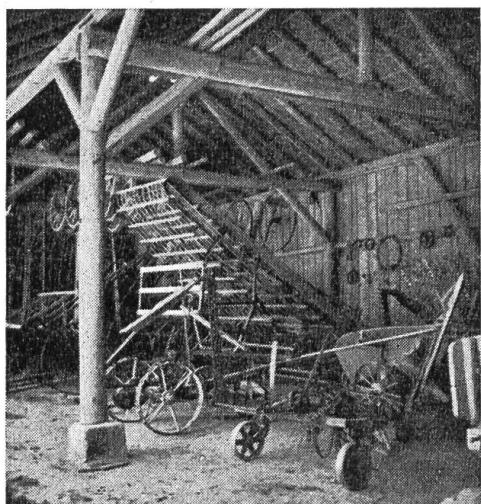
Une machine ou un outil remis en bon état de fonctionnement réduit sensiblement la puissance de traction nécessaire. Les animaux de traction seront moins surmenés et, s'il s'agit de forces motrices, il sera possible de réduire la consommation de carburant.

## I. Considérations générales

Les photographies qui contribuent à l'illustration de cet article, ont été, pour la plupart, prises par M. le Dr. Bodmer, «Strickhof», Zurich.

1. L'emploi judicieux d'une machine n'est assuré que si l'on a soin de lire tout d'abord attentivement le mode d'emploi et d'appliquer ces directives, à titre d'exercice, directement sur la machine.

2. Pour remiser les machines, il n'est pas nécessaire de disposer d'une construction compliquée et coûteuse. Trois parois et un toit étanche construits sur une surface plane de la cour répondent parfaitement aux besoins.



**Illustration 2 b et 2 c:** Abri à machines et installation pour le remisage des outils («Neuscheuerhof»), St-Urbain LU).



**Illustration 3:** Le meilleur moyen pour augmenter le chiffre d'affaires des fabricants.

Ces abris auront une profondeur de 6-8 mètres et seront de préférence construits en longueur afin que les machines puissent être placées les unes à côté des autres et **non les unes devant les autres** (ill. 2a). L'hivernage des machines en plein air se venge sévèrement ! (ill. 3 et 4).

**Illustration 4:**

Telles machines,  
tel paysan.



3. En général, **les dispositifs de graissage** des machines agricoles ont subi une amélioration sensible. Il est important que seuls des **lubrifiants de qualité** soient employés. On ne s'adressera donc qu'à des Maisons de confiance.

Lors de la manipulation des dispositifs de graissage, on tiendra compte des points suivants:

**Graisseurs «Stauffer»:** contrôler si la graisse est vraiment pressée contre les paliers. Très souvent, les canaux sont bouchés ou le couvercle-presseur est coincé et on croit alors que la pression de graisse est suffisante.

Les valves de graissage seront nettoyées avant d'y fixer le graisseur à pression. Surtout pour ce qui concerne les roulements à billes, il faut absolument éviter que de la poussière ou de la saleté se mélange à la graisse. Il est également recommandé de nettoyer la valve après le graissage.

**Graisseurs à bague:** il ne faut jamais ajouter de l'huile fraîche à la vieille huile car, avec le temps, l'huile deviendra épaisse et la bague de graissage restera bloquée. C'est pourquoi, ce genre de graisseur doit être périodiquement vidé de son contenu nettoyé et rempli d'huile fraîche.

**Graisseurs à godets:** on ne se servira que d'huile fluide et de qualité et on s'assurera fréquemment de leur bon fonctionnement.

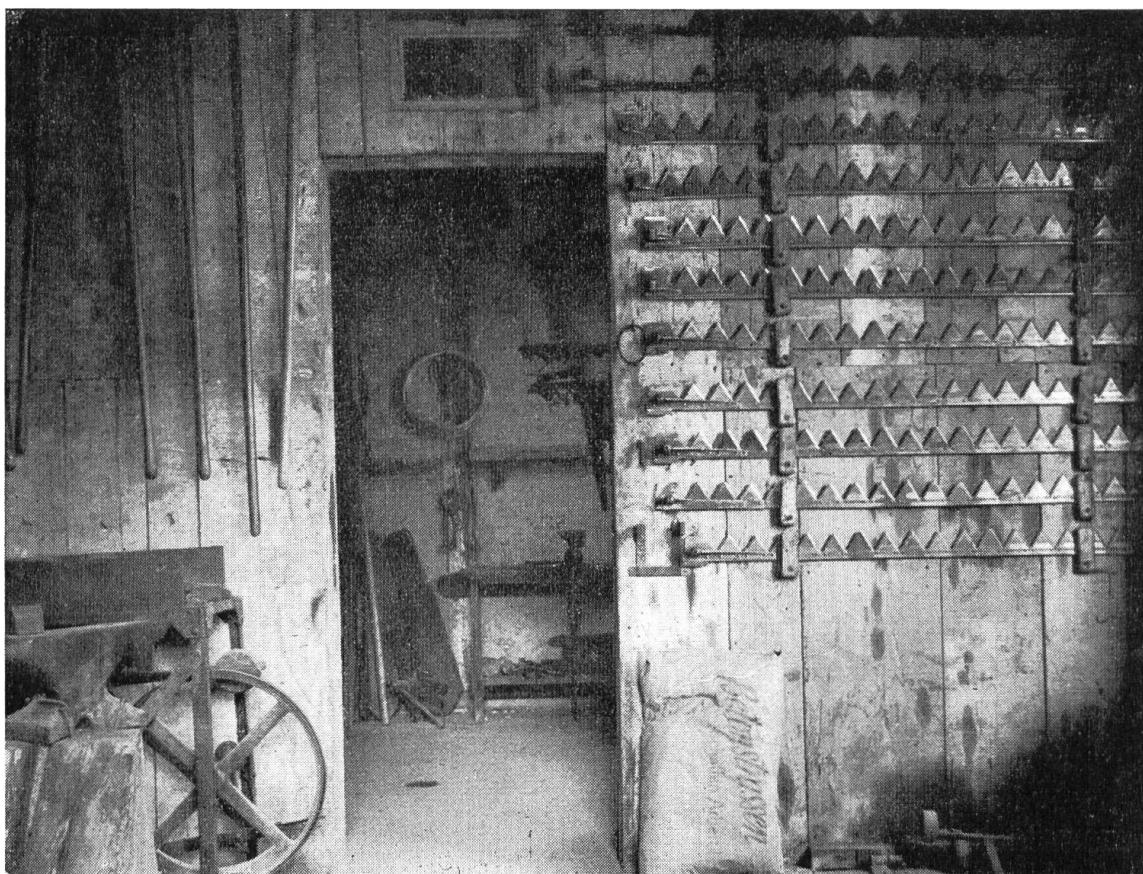
**Bains d'huile:** ils seront vidés avant l'hiver, rincés, et on ne les remplira qu'au début de la nouvelle saison.

4. **Un nettoyage** immédiat après l'emploi des machines absorbera moins de temps, car la boue désséchée rend difficile le nettoyage complet et augmente les heures de travail.

5. Afin de procéder aux petites réparations et changements de pièces, l'agriculteur fera l'acquisition d'un **établi solide** et d'un assortiment de **bons**



**Illustration 6:** Quel désordre !



**Illustration 7:** Avec de l'ordre on augmente le plaisir au travail et sa productivité.

**outils.** Ces derniers seront également l'objet d'un entretien et d'un classement soigneux. On ne se rend pas suffisamment compte du temps que le désordre fait perdre (ill. 6 et 7).

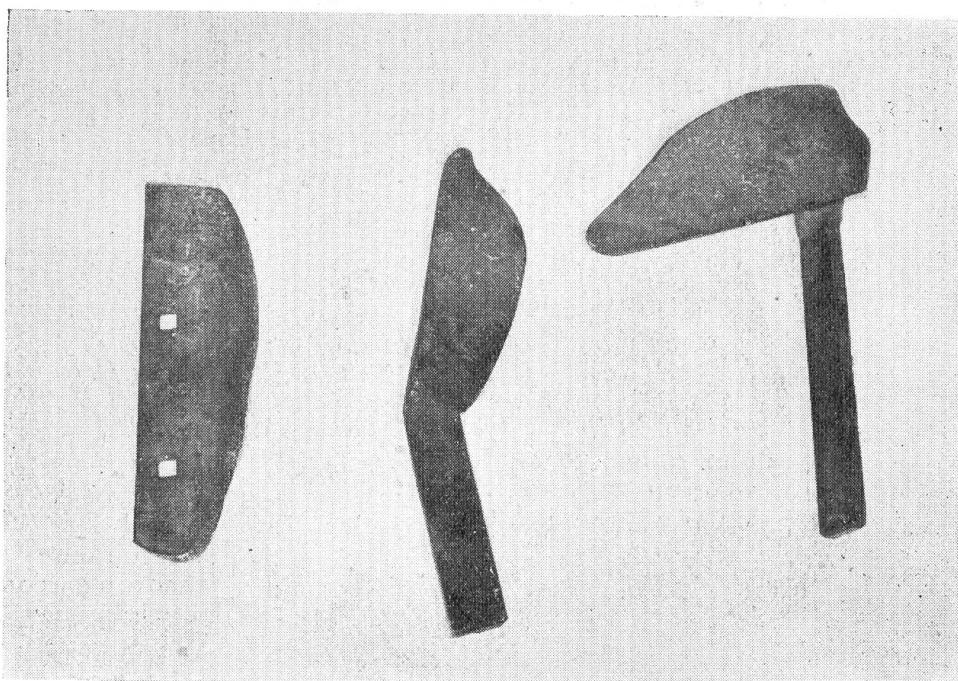
## II. Remarques complémentaires au sujet de quelques machines et de leur entretien.

### Charrues.

En principe, on achètera toujours un double jeu des parties coupantes de la charrue (couteau, soc, rasette). On pourra ainsi continuer les travaux lorsque les pièces brisées ou usées prématurément seront à l'atelier de ré-

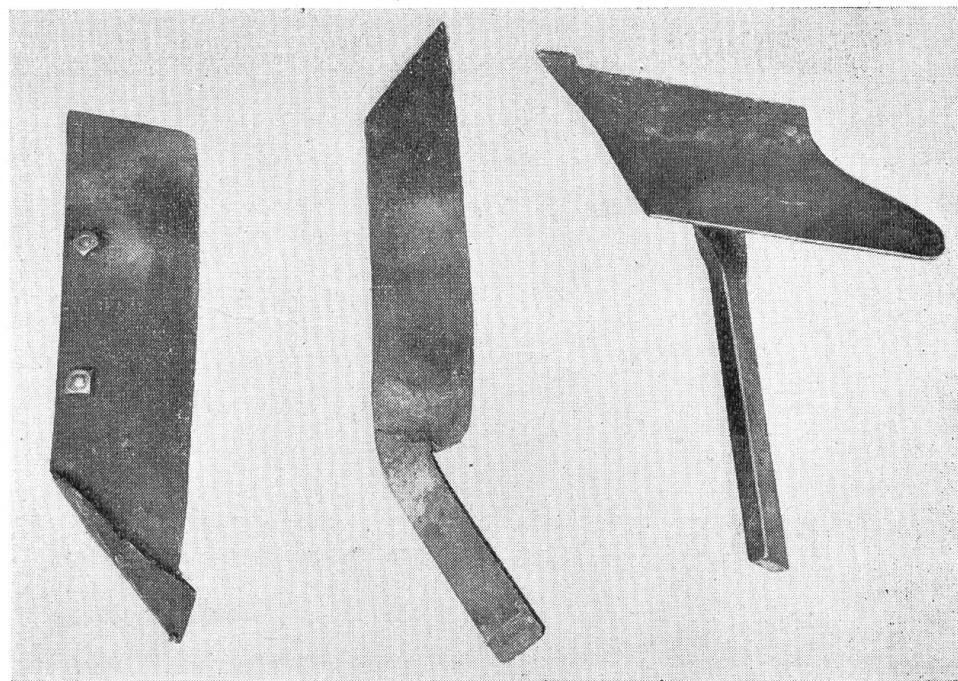
**Illustration 8:**

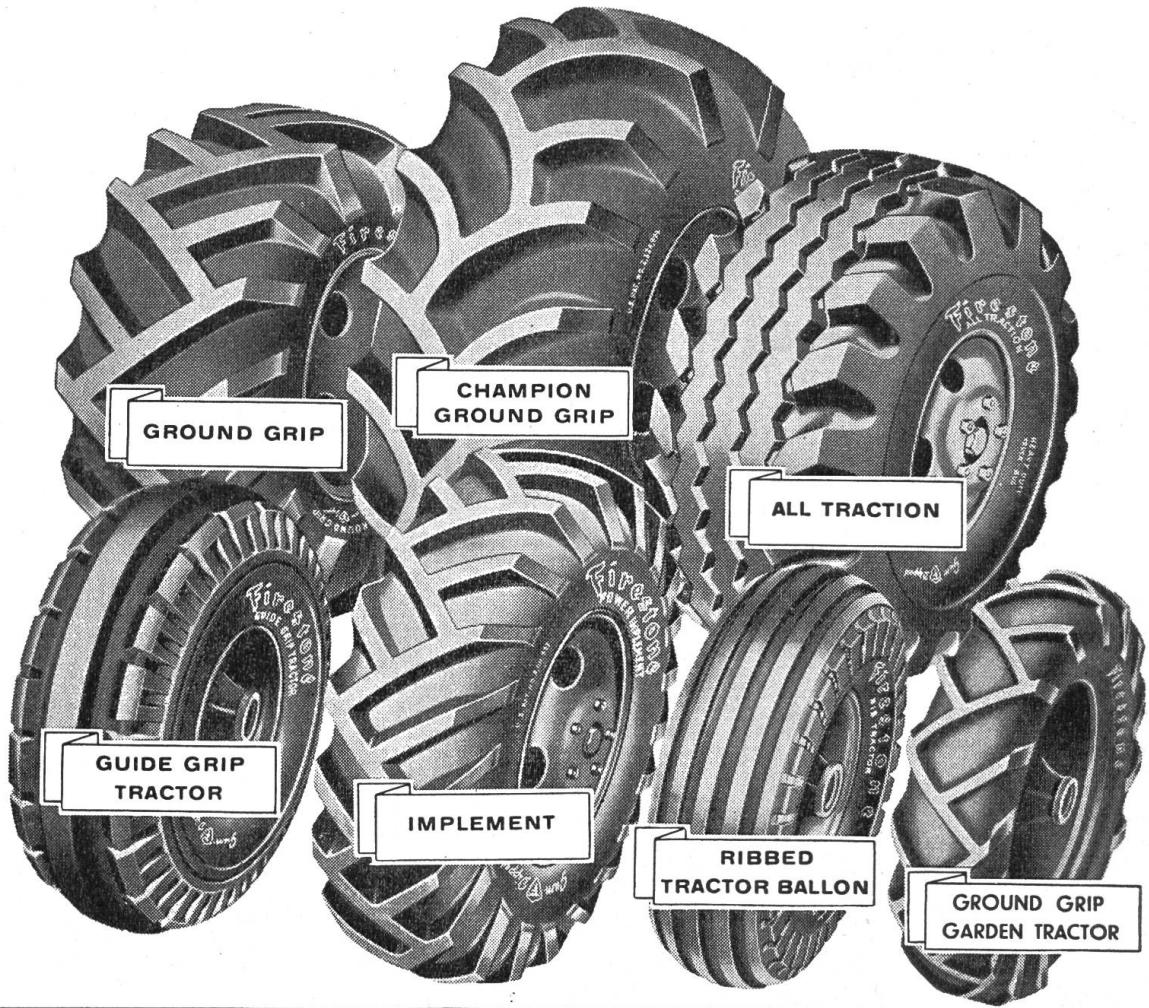
Trois éléments de charrue donnés à réparer.



**Illustration 9:**

Les mêmes éléments après une réparation soignée.





Exigez le pneu

**Firestone**

**FABRIQUE DE PRODUITS F**

# Firestone

vous offre une série complète  
de pneus tracteurs

En voici les plus importants :

## Roues arrière

7.50-20	9.00-24	12.00-300
8.25-20	11.25-24	11.25-20
9.00-20	13-24	

13-24 All Traction Industrial

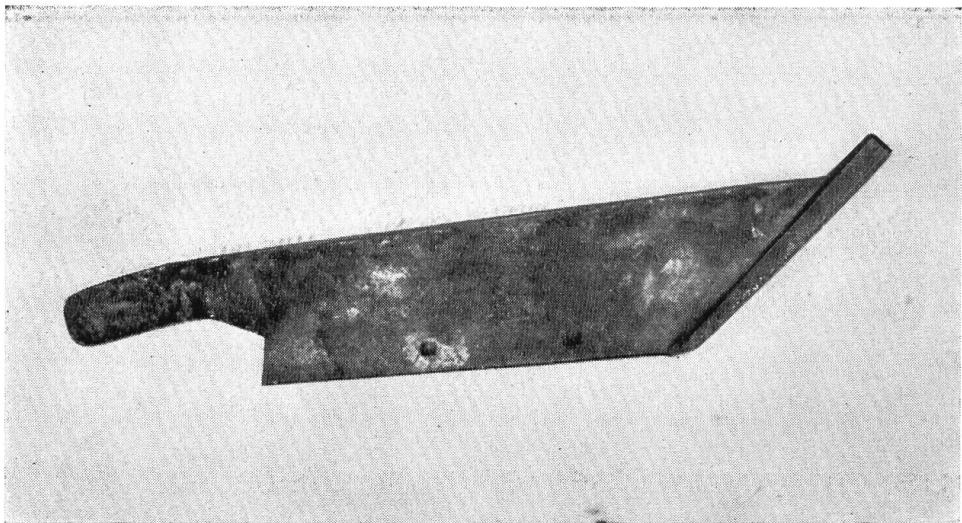
## Roues avant

6.00-9	6.00-15	5.50-16	6.00-16
--------	---------	---------	---------

Sur demande vous recevrez  
notre liste complète

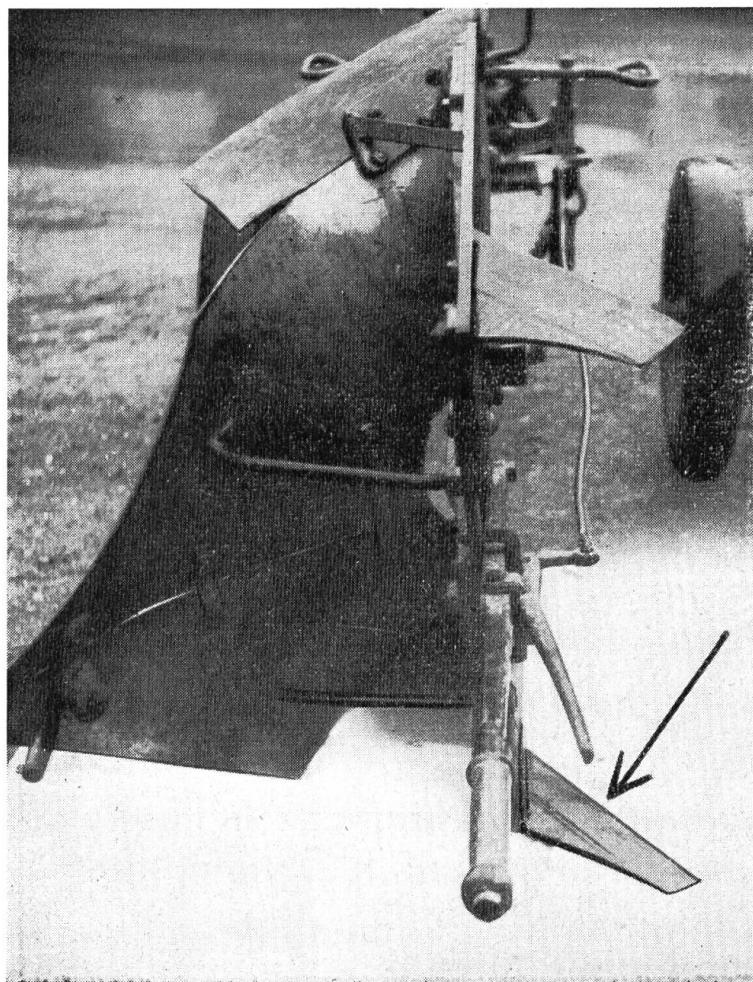
One de fabrication Suisse

FIRESTONE S.A. PRATTELN



**Illustration 10:** Soc prolongé par une pièce soudée.

paration. La durée de ces pièces peut être considérablement augmentée si on a soin de bien les entretenir. Ces pièces ne doivent pas seulement être aiguisées, mais encore forgées, étirées et trempées par des hommes du métier (ill. 8 et 9). La largeur de coupe des socs doit être suffisante. Au besoin, on peut les rallonger ou fixer des «contre-socs» (construction Lamp-



**Illustration 10 a:**  
«Contre-soc» installé sur  
charrette brabant double  
(modèle «Lamprecht»).

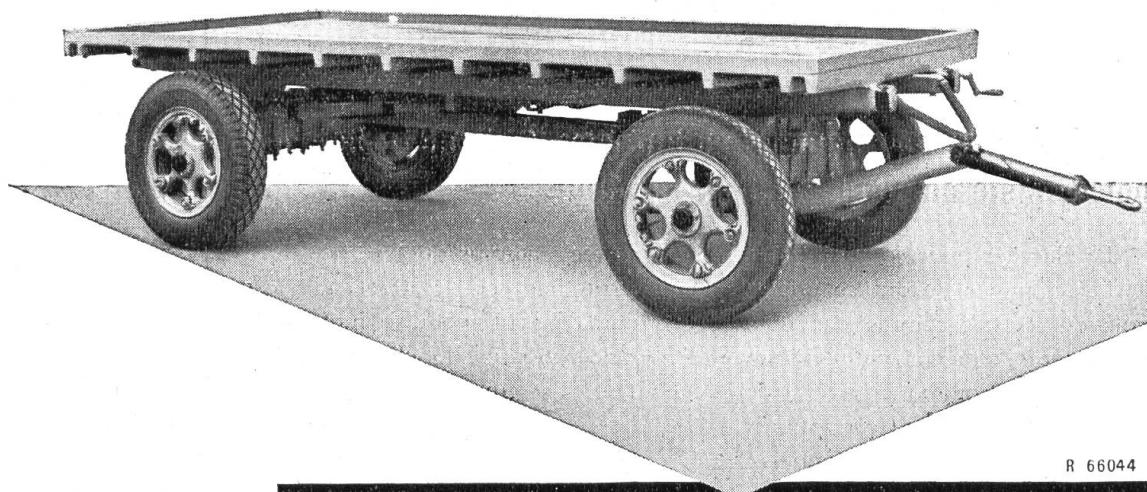
recht, Bruttisellen). Voir ill. 10 et 10 a. Le désavantage de la largeur de coupe insuffisante du soc se fera moins sentir dans les terrains légers que dans les terrains lourds et compacts où la force de traction nécessaire sera beaucoup plus élevée: on peut alors voir assez souvent le sillon revenir en place parce que les racines n'ont été qu'insuffisamment coupées.

Les rasettes sont souvent placées de manière trop perpendiculaire par rapport au sillon. Il en résulte un amoncellement de racines et de terre qui ne sont pas régulièrement versées dans le sillon et qui se coincent contre la rasette et l'âge de la charrue au point de soulever la charrue. On peut faire corriger cette position défectueuse des rasettes par le forgeron.

(à suivre)

**Si pour une raison ou une autre, un membre ou lecteur préférerait recevoir l'édition allemande de notre périodique «LE TRACTEUR», il voudra bien le communiquer au secrétariat central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, case postale 145, à Brougg AG.**

## **ROUES +GF+ pour véhicules attelés ou remorques**



R 66044

**Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse**

Bureau de Lausanne: 55, Galeries du Commerce Téléphone 21512